

Sur le web

www.contrex-minceur.com : votre partenaire version allégée

Fraîchement relooké, le site « www.contrex-minceur.com » convient tout aussi aux futurs curistes, qu'aux internautes visiteurs désireux de garder la ligne.

Les stations thermales ont, depuis longtemps, éprouvé la nécessité d'optimiser leur communication pour faire connaître les bienfaits de leur eau à tout curiste potentiel. Internet est l'un des principaux vecteurs d'information et, comme la totalité de ses consœurs vosgiennes (« www.thermes-vittel.com », « www.plombieres-les-bains.com/soins-balneo ») et sur www.chaînethermale.fr pour Bains-les-Bains), la station thermale de Contrexéville s'est dotée d'un site Internet depuis de nombreuses années. Celui-ci, accessible à l'adresse « www.contrex-minceur.com », a récemment été relooké en profondeur « pour le rendre plus moderne, plus ergonomique et plus pertinent » explique Charlotte Buquier, de l'Office de tourisme de Contrexéville, en charge de la gestion du site.

Le tout nouveau site, mis en ligne il y a peu, revêt désormais une page d'accueil overnight, à dominante rose et bleu léger. Le menu principal, constitué de sept rubriques dont cinq principales, oriente tout d'abord le visiteur vers les différents séjours-forfaits proposés. De l'instantané bien-être un jour à la cure minceur 14 jours en passant par le forfait duo 7 jours ou le forfait ligne 10 jours (chaque forfait étant parfaitement détaillé quant au contenu), l'internaute se voit ainsi offrir la possibilité de réserver en trois clics. En choisissant tout d'abord son hôtel parmi les sept proposés, puis en définissant ses options (entretien diététique personnalisé, abonnement de trois mois à la méthode « Savoir maigrir » du nutritionniste Jean-Michel Cohen) et enfin en déterminant sa date d'arrivée. Simple, rapide et pratique, avec personnalisation, paiement et confirmation en ligne.

La seconde rubrique permet de découvrir les thermes et la large palette de soins (bain, douche, modelage, etc) et d'activités dont le visiteur peut bénéficier. Les prestations concernent bien entendu les cures thermales médicalisées (notamment pour les maladies de l'appareil digestif et les maladies de l'appareil urinaire), mais aussi les soins à la carte, l'espace thermoludique (une nouveauté 2014 qui ouvrira mi-mai), les abonnements aquagym et aquabiologie ou encore les passeports forme, beauté et évason. Quelle que soit la page visitée, la navigation est aussi fluide que rapide, ce qui est pour ces deux rubriques spécifiques ou pour les deux rubriques suivantes, plus généralistes, orientées vers l'hébergement (hôtels, meublés, campings, gîtes et chambres d'hôtes) et vers la découverte de la commune (station thermale, activités et

loisirs, culture et divertissement, vidéos). Enfin, outre la page dédiée aux nombreuses infos pratiques, « www.contrex-minceur.com » offre également conseils « forme et bien-être » ainsi que plusieurs recettes diététiques non-dénuées d'intérêt.

Au final, un site enrichissant et rafraîchissant, surtout pour ceux qui veulent tenir leur ligne...

Adresse : www.contrex-minceur.com
Date de mise en ligne initiale : 2009
Date de mise en ligne de la dernière version : mars 2014.
Fréquentation du site (sur les 90 derniers jours) : moyenne mensuelle de 4 à 500 visiteurs.
Taux de rebond (pourcentage d'internautes qui sont entrés directement sur une page Web et qui ont quitté le site

Ma recherche... 03 29 08 08 68

urs Forfaits Les Thèmes Hébergement Découvrir Contrexéville Conseils de Pro Infos pratiques Nous cont

Ouverture des Thèmes de Contrexéville!

Samedi 19 Avril 2014!

Découvrez vite les soins proposés et les forfaits séjours tout compris!

échangez nos brochures

les informations sur la Station de Contrexéville, les Thèmes et son espace Thermo-je, les soins thermaux, les forfaits "Minceur et Bien-Être", les hébergements et les activités sports, de loisirs et de gestion du stress, sans oublier la base de loisirs des Lacs, départ de

diners insolites Découvrez les diners insolites à Contrexéville

Fiche technique

après, sans consulter d'autres pages) : non-communicatif.

Gestion des mises à jour : en interne.

Fonctionnalités spécifiques : possibilité de réservation en ligne, de jeux-concours (avec week-end, soins aux Thermes et autres produits à gagner) et e-mailing intégré (jusqu'à 31 600 envois par une newsletter mensuelle).

Note pertinence référencement : ***

(maximum ***) avec position moyenne de 2,6 à partir de la saisie des mots clés "Contrexéville" et "Vosges", hors liens commerciaux, dans six des principaux moteurs de recherche.

Note mesure qualité norme html : *** (maximum ***) avec 7 notifications de moyenne aux tests de validation à la conformité W3C sur la page d'accueil et deux autres pages choisies aléatoirement.

Cinéma : dans les salles

ÉPINAL	
96 heures	14 h, 19 h 30, 22 h 10
Babysitting	19 h 40, 22 h 10
Brick Mansions	14 h, 22 h 10
Captain America, le soldat de l'hiver	22 h 05
Comment j'ai détesté les maths	13 h 40
Dans la cour	14 h, 19 h 30
De toutes nos forces	19 h 15
Divergente	22 h
Her (voix)	19 h 20
Le petit Gruffalo (ciné-juniors)	14 h 15
Les yeux jaunes des crocodiles	19 h 20
Need for speed	22 h 10
Node	21 h 30
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	19 h 30, 22 h 15
Salaud, on t'aime	13 h 45
Une rencontre	14 h, 19 h 40

GERARDMER	
JOA casino	20 h

MCL	
La cour de Babel	18 h 30
Situation amoureuse, c'est compliqué	20 h 30

LA BRESSE	
Captain America, le soldat de l'hiver	20 h 30

LE THILLOT	
Divergente	20 h 30
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	20 h 30

MIRECOURT	
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	14 h 30
Need for speed	20 h 30

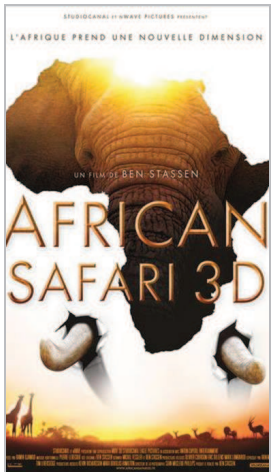
NEUFCHATEAU	
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	19 h
Divergente	21 h

PLOMBIERS-LES-BAINS	
La grande aventure Lego	20 h 30

RAON-L'ETAPE	
Avis de mistral	20 h 30

REMIREMONT	
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	20 h 30
Les yeux jaunes des crocodiles	20 h 30

SAINT-DIE	
Khumba	20 h 30



KINÉPOLIS	
96 heures	13 h 30, 15 h 40, 19 h 40, 22 h 30
Brick Mansions	13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15, 22 h 30
Dans la cour	10 h 50, 15 h 50
Khumba (3D)	17 h 50
Une rencontre	13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 20 h, 22 h 35
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?	13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 15, 22 h 35
Babysitting	13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 20 h, 22 h 30
Captain America, le soldat de l'hiver	13 h 30, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 20
Divergente	16 h 40, 19 h 45, 22 h 10
Les yeux jaunes des crocodiles	22 h 20
Need for speed	14 h, 19 h 30, 19 h 40, 22 h 15
Node	13 h 40, 16 h 20, 17 h 50, 20 h

UGC SAINT-JEAN	
Barbecue	20 h
96 heures	13 h 20, 15 h 40, 17 h 55, 20 h 10, 22 h 20
Une rencontre	13 h 30, 15 h 30, 17 h 40, 20 h, 22 h 10
Babysitting	13 h 50, 15 h 50, 17 h 45, 20 h 15, 22 h 15
Dans la cour	10 h 50, 15 h 50, 17 h 45, 20 h 15, 22 h 15
Les yeux jaunes des crocodiles	22 h 20
Need for speed	14 h, 19 h 30, 19 h 40, 22 h 15
Node	13 h 40, 16 h 20, 17 h 50, 20 h

UGC Ciné CITE LUDRES	
96 heures	10 h 45, 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 20 h, 22 h 10
Brick mansions	10 h 45, 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 20 h 05, 22 h 20
Dans la cour	10 h 50, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 55
Khumba	10 h 45, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 35
Une rencontre	10 h 50, 13 h 45, 15 h 35, 17 h 25, 20 h 15, 22 h 05
Apprenti gigolo	10 h 40, 13 h 30, 15 h 45, 17 h 45, 20 h 55, 22 h 15
Avis de mistral	10 h 50, 12 h 55, 15 h, 17 h 40, 20 h, 22 h 10

Jeux

Keno Tirages du JEUDI 24 AVRIL 2014

Midi

4 7 8 9 13 16 19 21 27 29

31 39 41 48 49 61 64 65 68 70

Multiplieur x 2

JOKER 6 722 543

Résultats et Informations : fdj.fr

Soir

5 12 19 22 23 25 31 33 42 45

46 47 51 54 56 60 63 66 69 70

Multiplieur x 1

JOKER 0 428 681

Loto Foot

PARIONS sport résultats & typists

Real Madrid Bayern Munich
Paris SG Evian Thonon
Toulouse Lyon
Volyn Lutsk Metal.Kharkov
Ch.Odessa Dynamo Kiev
FC Séville FC Valencia
Benfica Lisbon Juventus Turin

Loto Foot 7 n° 99

32,56 par minute

7 1 024 54,00 €
6 8 436 8,00 €

fdj.fr



Courrier des lecteurs

« Cette manne de viande »



« Aberrant de procéder à l'enfouissement ou à l'équarrissage de l'animal percuté ».

Gibier renversé

Le donner aux Restos du cœur ?

De P. Didelot de Pouxeux le 21 avril.

« Suite à la lecture de l'17 avril d'un fait divers concernant la collision entre un camion et un cerf, et de l'article sur les réflexes à avoir en cas de collision avec du gibier (V.M. du 20 avril), il m'a paru anormal voire aberrant le fait de procéder à l'enfouissement ou à l'équarrissage de l'animal percuté (sauf si on ne connaît pas l'heure et les circonstances de la mort des animaux.)

Je sais qu'il existe des lois sur la chasse et sur l'hygiène agroalimentaire, mais ne pourrait-on pas

faire fi exceptionnellement de ces lois pour des cas comme celui-ci (il suffit de prévenir l'ONC et les services vétérinaires à la rigueur).

Des associations caritatives (genre Restos du cœur) seraient bien aises de profiter de cette manne de viande qui de toute façon serait perdue et je pense même qu'elles trouveraient facilement des bénévoles pour l'enlèvement, la découpe, la distribution, voire même le contrôle sanitaire de ce gibier.

Par les temps qui courent, vu la crise économique, et quand on voit des gens faire les poubelles pour se nourrir, cette solution ne me semble pas farfelue. »

P DIDELOT

Plan d'économies

« Les cochons de contribuables pourraient devenir méchants ! »

D'Étienne Baur d'Uzemain le 17 avril.

« Le gouvernement actuel va une fois de plus taper sur les retraités, population on ne peut plus docile, pour renflouer les caisses de l'Etat et combler une partie du déficit abyssal que connaît la France.

Mais qui nous a mis dans cette situation ? Les gouvernements ! Tous les élus de droite, de gauche, du centre, tous sans exception. Et la logique voudrait que, dans ces conditions ces éternuellement soient pénalisés en vertu du bon principe "qui casse les verres les paie" ou "pollueurs, payeurs".

Alors croyez-vous que dans les mesures annoncées par le Premier ministre il ait été fait attention à ces diminutions de rémunérations. Pas du tout, et pire on

apprend que des primes extraordinaires ont été versées, en 2013, dans certains cabinets ministériels.

Tous ces sénateurs et députés qui, mensuellement et très régulièrement s'envoient plus de 15 000 euros (on tient compte de la totalité des rémunérations et avantages auxquels la fonction est attachée, IRFM, retenue à la source, frais divers, téléphone, voyages, trajets, courriers, matériels informatiques, etc.). Rémunération à laquelle il faut ajouter la retraite pour certains ou certaines prestations diverses telles que cumul de fonction. A ce sujet j'aurais une proposition et ils ne veulent pas s'en rendre compte : si on cumule autant de fonctions qu'ils le souhaitent. Mais ils ne pourront plus cumuler d'indemnités. Une seule indemnité leur sera versée et celle qui sera retenue sera celle qui correspond à la fonction la moins rémunératrice ! Alors, dans ces conditions vous verrez que ces cumulards seront beaucoup moins nombreux ! Et que dire de cet élu qui, bien que maire d'une commune de 1 100 habitants et aux revenus modestes, ne se prive pas pour se faire octroyer par le conseil municipal une indemnité correspondante à une commune de 3 500 habitants... ce qui correspond pour ce maire qui est resté aux commandes de sa commune pendant une période de plus de 23 ans à une différence de plus de 110 000 euros, différence qui lui a été versée au détriment des contribuables de la dite commune. Mais ces gens-là sont intouchables, et ils ne veulent pas se faire huer ! Il est beaucoup plus aisé de taper sur les gens aux revenus modestes. Jusqu'à jour où l'insupportable... le deviendra ! Les cochons de contribuables pourraient devenir méchants ! »

Etienne BAUR